

ZEGERS'INFOS



.....
En
VACANCES
J'oublie
TOUT
.....

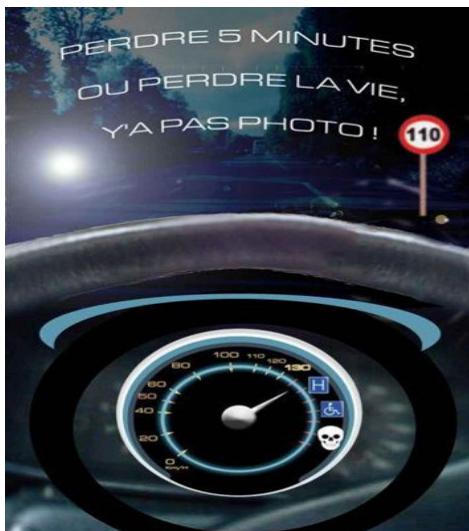


Bonnes Vacances



Mais pas la Sécurité !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES





Le mot du Maire

Pour bien commencer

Chers zegerscappelaises, chers zegerscappelais

L'été devrait être à notre porte et nous venons de vivre des intempéries avec des inondations, certes pas dramatiques, mais tout de même inquiétantes, ce qui m'amène à interpellier la CCHF sur ces problèmes d'écoulement des eaux .

Concernant les finances de notre commune, nous avons quelques bonnes nouvelles :

la baisse de dotation de l'Etat sera inférieure aux prévisions

l'Etat et le Département sont dans une démarche de soutien à l'investissement, ce qui peut être un espoir pour le financement de la future salle de sports.

A ce sujet, nous montons les dossiers de financement et répondons aux appels à projets . Avec l'architecte, nous en sommes à l'étape de l'esquisse et nous envisageons une salle dédiée multi activités en complément de l'espace salle de sports. Prochainement, nous ferons un point sur l'avance du projet aux associations.

En parallèle, nous travaillons sur l'ensemble de la zone d'implantation de la salle de sports et la zone à urbaniser juste à proximité.

Je vous évoquais dans le numéro précédent notre souhait de l'arrivée d'un commerce sur notre commune. Je peux vous confirmer , aujourd'hui, l'arrivée d'un dépôt de pains et de pâtisseries dans les locaux de Mme Fauquembergue courant août . Bienvenue à Mr et Mme Vicongne . Ceci n'est qu'une étape, un autre emplacement attend toujours de futurs acquéreurs ou locataires.

L'école est finie, et elle se porte bien. les effectifs sont corrects. Nous envisageons une amélioration des équipements par l'achat très prochain d'un tableau numérique tactile. Nous restons vigilants sur l'avenir de notre école et sur son attractivité .

Je vous souhaite à chacun un repos bien mérité et d'agréables vacances à Zegerscappel ou ailleurs .
Et rendez vous en septembre pour la ducasse

Votre maire. Chantal Comyn

Etat civil

Naissances :

- Eléana BUBEL de Luc BUBEL et Dorothee FATOU
- Zoé WLODARSKI de Baptiste WLODARSKI et Mégane BEAUVAIS
- Eden OUTTERS de Jean-Sébastien OUTTERS et Sonia POTTIER
- Arthur TOP de Guillaume TOP et Elyse VANGELDER
- Célestin ARNOUITS de Guillaume ARNOUITS et Julie DEGRUGILLIERS
- Sacha COGET de Anthony COGET et Marjorie DESMULIE

Mariages :

- Régis TELLIER et Caroline BOMMELAER
- Mickaël GHEKIERE et Christelle HEYSE
- Vincent EQUIPART et Justine MARSAL
- Damien DERA EVE et Justine CAPPELAERE
- Olivier MARTEEL et Karine CARTON
- Julien DEVOS et Céline MEESEMAECKER

Décès :

- Gérard SIMOENS

Directeur de la publication : Mme Chantal COMYN - **Responsable de la rédaction :** Franck SPICHT - **Conception graphique et maquette :** Patricia LACONTE, Franck SPICHT - **Photos :** Sources diverses -

Dépôt légal : ISSN en cours - **Impression :** Nord'imprim, 4 impasse Route de Gode - 59114 Steenvoorde - Certifiée Imprim'Vert - PEFC - FSC - ISO 9001 - ISO 14001 - Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale - Ne pas jeter sur la voie publique - Magazine gratuit, ne peut être vendu.



RELEVES SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 30 mars 2016

Présents : C.COMYN, F.SPICHT, L.CLOET, V.COLAERT, M.GHEKIERE, J.DEVULDER, A.NIETO, F.RICHARD, A.POUBLANC, C.VERBEKE, T.SIPIETER, S. WAREMBOURG, MP LACONTE R.FEBURIE.

Absent : JL. VEROVE

Mme le Maire lit une lettre de remerciements des bibliothécaires pour l'achat du nouveau mobilier.

Pour la partie budgétaire : cf la synthèse qui a été présentée dans le Zegers Infos d'avril

Aménagement foncier (« remembrement »)

Une rencontre a eu lieu le 14/09/2015 entre le Maire, les adjoints et la DDT (Direction Départementale Territoriale), pour connaître la démarche et son intérêt.

Le 26/02/2016, une réunion d'information en présence de M.BOULANGUER (DDT) a eu lieu de la commission environnement, cadre de vie, et du comité consultatif relations avec les agriculteurs : présentation des objectifs et des différentes étapes de l'aménagement foncier.

Phase préalable : une étude qui est un outil d'aide à la décision. Elle fait un état des lieux sur le fonctionnement des exploitations et définit un périmètre cohérent.

Une commission communale sera constituée. Elle est composée généralement du maire, un conseiller municipal et deux suppléants, 3 exploitants et 2 suppléants désignés par la chambre d'agriculture, 3 propriétaires de biens fonciers et 2 suppléants, 1 représentant (exploitant retraité extérieur) nommé par les services de protection de la nature

Nous avons début mars adressé à l'ensemble des agriculteurs zegerscappelais exploitant, un courrier expliquant la démarche de l'étude de l'aménagement foncier. Madame CLOET a rencontré individuellement pratiquement chaque agriculteur.

La majorité des agriculteurs exploitant de la commune se disant favorables à l'étude d'un aménagement foncier (étude gratuite prise en charge par le Département), Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour solliciter le conseil départemental du Nord afin de lancer une étude et de constituer la commission communale d'aménagement foncier.

Vote à l'unanimité.

Enquêtes publiques

Plan de gestion de l'Yser et de ses affluents (USAN, SAGE de l'Yser): concerne principalement l'entretien courant et la restauration des berges (plantations ...). Zegerscappel est concerné par la plantation d'arbres et de ripisylve pour les propriétaires de terrains volontaires.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité avec des observations quant à la vigilance de la largeur de la bande entre l'Yser et les champs concernés par ce plan, les risques que les plantations pourraient engendrer sur les drains, l'effet de l'ombre sur les cultures, et les modalités d'accès des engins pour le nettoyage de la rivière.

Installations classées pour la protection de l'environnement : consultation publique sur la demande présentée par la SCEA des Trois Chênes en vue d'obtenir l'enregistrement d'un élevage de 2204 animaux-équivalents porcs à ARNEKE : avis favorable à l'unanimité à condition de respecter de manière scrupuleuse les règles d'épandage (2 hectares concernés près du Stopekot). A ce sujet, J.DEVULDER demande que des courriers soient envoyés systématiquement aux agriculteurs pris en défaut.

Personnel communal

. Remplacement personnel communal en maladie: Recrutement de M. Laurent BRIOIT en tant qu'un agent technique polyvalent en CDD 35 heures pour une durée d'un mois reconductible. 10 candidats ont été reçus, la commission Ressources Humaines a émis un

avis. Pour le transport scolaire, appel à une agence intérim pour recruter quelques heures un chauffeur pour le transport à la piscine durant le stage.

. Fin de contrat de Mme LANGAGNE le 31 mai (aide maternelle). Il est décidé de lui proposer un CDD jusqu'au 5 juillet afin de terminer l'année scolaire en sa présence.

Automaticité de fixation des indemnités de fonction des maires

La loi du 31 mars 2015 rend obligatoire le versement de l'indemnité maximum aux maires des petites communes. Les communes de plus de 1000 habitants doivent délibérer pour conserver le taux d'indemnité qui a été fixé par l'assemblée délibérante en 2014.

La commune délibère à l'unanimité en vue du maintien du taux d'indemnités actuel du maire, inférieur au taux maximum autorisé.

SIECF (syndicat d'électricité des Communes de Flandres)

Les cotisations communales peuvent être prises en compte dans le budget de la commune en section de fonctionnement ou fiscalisées par une imposition additionnelle sur les impôts locaux communaux.

. Cotisation communale au titre de l'année 2016 : Compétence électricité : 3.10 € ; Télécommunication numérique : 5.50€ répartis entre la Commune (4.50€) et la Communauté de communes

Vote à l'unanimité pour poursuivre les modalités actuelles de perception, à savoir imposition additionnelle sur les impôts locaux communaux.

Convention avec le Conseil Départemental du Nord pour la pose d'un miroir

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la convention relative à la pose d'un miroir sur la RD 928 en vue d'en faciliter le franchissement (croisement route de St Omer, chemin d'Eringhem).

Questions diverses

. Commission sécurité : Accord du Département pour la limitation à 70 km/h route de Pitgam sur une portion de 700 m. Il est proposé le passage à 70 km/h au lieu de 90 en entrée et sortie d'agglomération sur une portion entre la RD 928 et la voie romaine. Accord à l'unanimité en vue de solliciter le Département. Un point est également fait sur l'identification des zones 30 dans le village

. Mme le Maire informe des démarches auprès du Conseil Départemental en vue de sécuriser l'aire de montée et de descente des bus depuis l'accident de décembre. Il est convenu que l'arrêt soit matérialisé par des zébras sur la place en ligne droite face à l'église et un emplacement délimité pour la zone d'attente en attendant d'éventuels autres aménagements.

.Mme le Maire informe que les zones concernées par la fibre numérique seront uniquement celles proches de la commune d'Eringhem pour le moment.



Dates à retenir

- Du 10 au 14 juillet : Neuvaine à Saint Bonaventure
- Du 11 juillet au 12 août : Centre de Loisirs
- Vendredi 19 août : Don du sang
- 3 - 4 - 5 septembre : Ducasse
- 7 septembre : repas des aînés
- 11 septembre : Ball-trap organisé par la société de chasse St Hubert
- 17 et 18 Septembre : Journées du patrimoine
- 2 octobre : Duathlon, Kids duathlon et randonnées
- 8 octobre : journée nationale du commerce de proximité
- 9 octobre : Brocante couverte à la salle polyvalente organisée par ZOE
- 16 octobre : loto organisé par l'amicale des sapeurs pompiers
- 22 octobre : Concours de belote organisé par le comité des fêtes

RELEVES DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 7 juin 2016

Présents : C.COMYN, F.SPICHT, L.CLOET, V.COLAERT, M.GHEKIERE, J.DEVULDER, A.NIETO, R.FEBURIE, MP LACONTE, A.POUBLANC, T.SIPIETER, S. WAREMBOURG.

Absents excusés : C.VERBEKE pouvoir à M.GHEKIERE ; F.RICHARD pouvoir à A.NIETO

Absent : JL. VEROVE

Zone activité économique (ZAE) : Mme le Maire évoque la situation actuelle de la ZAE autour de l'entreprise TIMO et le projet d'extension dans le cadre du PLUI. « Il s'agit d'un vrai projet économique pour la commune, et une capacité pour l'entreprise TIMO notamment, de se développer s'il le faut dans l'avenir. » Une concertation est en cours entre la Mairie et les propriétaires des terrains concernés par cette zone.

La commune sollicite la CCHF dans le cadre de sa compétence économique, pour la mise en œuvre du développement de cette zone, notamment par la maîtrise d'ouvrage de l'opération permettant l'implantation ou le développement d'entreprises. La CCHF se chargerait de la viabilisation et de la commercialisation. Accord à l'unanimité du conseil

Ressources Humaines

Le centre aéré aura lieu du 11 juillet au 12 août. 62 enfants sont inscrits. Il est nécessaire de recruter 6 personnes pour occuper les fonctions de direction ou d'animation sur la totalité des 5 semaines ou sur une plus courte période, pour compléter l'effectif des employés communaux chargés de l'animation. 2 personnes interviendront en tant que bénévoles pendant le centre. Leur stage BAFA sera pris en charge par la commune si leur période de bénévolat est concluante.

Point sur le personnel communal

Pour faire face à l'absence pour maladie de 3 employés communaux :

- Actuellement le transport scolaire est effectué par un chauffeur de l'agence d'intérim Tremplin'terim
- Convention avec un agriculteur de la commune pour pousser les déchets verts et la benne à verre
- Interventions ponctuelles de l'AFEJI Entreprise Adaptée pour la tonte des terrains de foot et des petits travaux espaces verts
- Monsieur BRIOIT Laurent est recruté en CDD temps plein ; CDD à temps partiel pour Quentin HEIMST (entretien espaces verts 10h/semaine) ; CDD temps partiel pour Valérie LECAILLE pour des interventions durant la pause méridienne (école)

La commune réfléchit à l'opportunité d'avoir recours à :

.- Un service civique. Il y a lieu de réfléchir aux activités qui pourraient bénéficier de l'accueil d'un service civique .

- A l'accueil d'un jeune en contrat en alternance dans le domaine des espaces verts.
- Compte tenu des absences des employés communaux, et des risques de prolongation, des entreprises ont été contactées pour disposer de devis contradictoires afin de sous-traiter éventuellement, pour l'année 2016, l'entretien du stade

Ces mesures seront prises dans le cadre strict du budget primitif. Les charges devant être compensées par les produits issus des remboursements des salaires des employés absents.

Mme le Maire remercie les bénévoles qui interviennent sur la commune (espaces verts, NAP...). Elle rappelle l'importance de la déclaration de bénévolat à la Sécurité Sociale pour couvrir les intervenants en cas de risques subis pendant le temps de la mission.

Affaires scolaires

- Transport scolaire

F.SPICHT expose : « Nous avons échangé ici même et en commissions sur la question de la pertinence de maintenir ou pas le transport scolaire, compte tenu de son coût, de l'impact que ce service a sur l'organisation du temps de travail des employés communaux, de la contrainte de disposer de personnel disposant du permis transport en commun, du nombre d'enfants transportés...

Une commission spécifique a invité tous les parents de l'école à une réunion sur le sujet en mairie le 30 avril école. Nous avons évoqué notre réflexion en précisant bien qu'aucune décision n'avait été prise. Nous avons entendu les réactions des parents présents. Certains évoquant le fait que des alternatives comme par exemple l'extension des plages d'ouverture du péri-scolaire pourraient palier à l'absence de bus.

Nous avons fait le choix de diffuser un questionnaire individuel aux familles présentes pour qu'elles puissent préciser les solutions (ou l'absence de solutions) qui pourraient palier à la suppression totale ou partielle du transport scolaire.

Il ressort des réponses, un fort attachement au transport scolaire et même pour certains une forte revendication à maintenir ce service pour les habitants les plus éloignés du centre du village.

Plusieurs familles évoquent une absence de gêne, une gêne tous les jours ou une gêne occasionnelle en cas de suppression du transport. Pour autant, elles voient en l'élargissement des horaires de la garderie une solution à la fin du bus scolaire : ouverture des 7 h, et le mercredi midi.

Plusieurs, sont prêts à participer financièrement au transport scolaire, la référence qui est proposée plusieurs fois est « le prix d'une vacation garderie »

La commission estime que la suppression du transport scolaire sera mal considérée par les familles, qui habitant le plus loin du centre, voient dans ce service, un des seuls dont elles peuvent bénéficier et que cela pourrait avoir un impact sur le maintien des enfants à l'école du village.

Une idée pourrait être de mettre en place à terme un transport avec un véhicule 9 places, qui n'imposerait plus de disposer du permis transport en commun, ni d'un accompagnant.

Afin de prendre une décision en toute connaissance de cause, la commission va définir les conditions d'un élargissement des horaires périscolaires à 7 h les matins et au-delà de 12h le mercredi midi, va aussi réfléchir à des critères d'accès au transport scolaire communal, et à l'éventualité d'un forfait de participation aux frais de transport ».

Vote à 12 voix pour, 2 contre de la délibération suivante :

« Compte tenu de l'importance du service de transport scolaire pour les familles les plus éloignées du centre du village dans le scolarisation de leurs enfants, le conseil municipal confirme le maintien du service de transport scolaire.

La commission spécifique transport scolaire est mandatée pour définir des critères d'accès au transport scolaire, pour réfléchir à une participation financière éventuelle et à une nouvelle organisation »

Décisions modificatives du budget primitif.

Il était convenu lors du vote du budget primitif une liste d'investissements complémentaires en fonction de l'évolution du budget. L'affectation des dotations Etat de péréquation (27 990 €) et de solidarité rurale (34 965 €), une revalorisation partielle du montant estimé de la DGF (167 817 au lieu des 150 340 € inscrits au budget initial) permettent de proposer aux votes :

. Une enveloppe de 6000 € pour remplacer les illuminations de Noël défectueuses ou anciennes. Opportunité avant fin juin de commander pour bénéficier de prix salon des maires

. Une enveloppe de 3200 € pour des travaux dans la cuisine de la salle polyvalente (remplacement du plafond et de la fenêtre). Travaux qui pourront être réalisés durant l'été.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Salle de sports : Mme le Maire informe les élus que la commune vient d'avoir l'assurance d'une subvention de l'Etat dans le cadre du dossier Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour 130.000 €.

En ce qui concerne le Conseil Départemental, le matin même, Madame le Maire et Franck SPICHT ont rencontré M. Guy BRICOUT, vice-Président à l'aménagement du territoire, avec le soutien de M. Patrick VALOIS, ils lui ont remis le dossier actualisé de la salle de sports.

En fonction des nouvelles orientations du Département en matière de soutien à l'aménagement du territoire que Mme le Maire expose, la commune candidate à un appel à projet 2016 .

Des démarches sont également réalisées auprès du Conseil Régional.

V.COLAERT fait un point du travail de la commission salle de sports et des architectes. Une esquisse a été présentée. Une réflexion se fait jour quant au fait de réaliser un espace « dojo » pour le jujitsu, la gym. Cet espace serait un plus pour les utilisateurs et notamment dans le cadre du projet d'une salle adaptée au « sport santé des aînés ». V.COLAERT a demandé aux architectes d'estimer cette hypothèse.

- Commerces : Mme le Maire annonce l'ouverture prévue d'un dépôt de pain au 1^{er} août sur la place par M et Mme VIGNOGNE, boulangers à Volckerinchove.

Ouverture de Chambres d'Hôtes dans l'ancienne boucherie Degrave, grand place.

La commune participera à la Journée Nationale du Commerce de Proximité.

Soutien et financement par la CCHF de spot publicitaire de la disponibilité de commerce à Zégerscappel.

- Action de la CCHF sur la défense de l'école rurale :

Mme le Maire expose son engagement au côté des élus de la CCHF contre un projet de l'inspecteur d'académie qui viserait à ne maintenir dans les communes que les classes maternelles, les classes primaires seraient regroupées afin de disposer d'un seuil minimum de 10 classes, ce qui signifierait la fermeture de classes dans beaucoup de communes, des problèmes en terme de patrimoine, de transport... Même si ce projet n'est pas défini en terme de calendrier, il est suffisamment inquiétant pour mobiliser les élus qui ont fait une conférence de presse et demandé un rendez-vous à Mme la Ministre de l'éducation nationale.

- Réunion sur l'étude de l'aménagement foncier le 29 juin à 18h à la salle polyvalente. A l'ordre du jour, intervention de M. BOULANGE (Direction Départemental de l'Agriculture) afin de définir le périmètre de l'étude.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du procès-verbal en mairie sur simple demande ou sur le site internet de la commune.

RELEVES DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 27 juin 2016

Présents : C.COMYN, F.SPICHT, L.CLOET, V.COLAERT, M.GHEKIERE, J.DEVULDER, A.NIETO, MP LACONTE, A.POUBLANC, T.SIPIETER, S. WAREMBOURG.

Absents excusés : R.FEBURIE pouvoir à MP LACONTE ;

Absents : JL. VEROVE, C.VERBEKE

Transport scolaire :

La commission transport scolaire s'est réunie le jeudi 23 juin, pour définir les modalités de mise en œuvre de la délibération du conseil municipal du 7 juin sachant que l'objectif est de maintenir le transport scolaire tout en simplifiant les conditions de mise en œuvre (ne plus être contraint par l'obligation de disposer de chauffeurs ayant le permis transport en commun) et en allégeant les charges.

Proposition de délibération soumise aux votes par la commission transport scolaire

"Le transport scolaire est mis en place pour les enfants (critères cumulatifs):

des familles zégerscappelaises qui habitent "aux écarts" du centre du village,

des familles qui n'ont pas de solutions de transports individuels, et pour lesquelles les services péri-scolaires ne peuvent pas être utilisés tant le matin que le soir

L'accès au transport scolaire à partir de ces critères est octroyé en fin d'année scolaire pour le début de l'année scolaire suivante (sauf pour les enfants qui s'inscrivent à l'école en cours d'année), par la commune sur la base **d'un dossier d'inscription**. C'est la commission jeunesse-vie scolaire qui statuera et donnera des réponses

Tarifs : 16 € par mois. Dégressivité si plusieurs enfants de la même famille: 13 € par mois pour le deuxième, 10 euros pour le troisième

Une évaluation de l'organisation sera faite au bout d'un an.

10 votes pour, 3 abstentions

Visite le 23 juin de l'entreprise TIMO par le Conseil Régional des Hauts de France représenté par Mr Jean Michel SERRES (Président de la Commission Agricole), JM LARDIER délégué, Mme Valérie VANHERSEL (conseillère régionale), M. André FIGOUREUX (conseiller régional , Président de la CCHF) Mme Sophie CAILLERET (directrice du Pays des Moulins) en présence de JP DECOOL (Député).

L'objectif pour la Région étant de faire un état des lieux des abattoirs existants et notamment ceux de proximité dans l'idée de renforcer cet outil d'abattage appuyé sur le bien-être animal, la qualité d'abattage. Voir les opportunités d'un développement possible.

Point budgétaire

Entretien du terrain de football. Face aux arrêts maladie et à la fin d'un contrat aidé, la mairie a sollicité l'intervention d'une entreprise pour l'entretien des terrains de football. Ce système donnant satisfaction, il a été étudié la poursuite d'une sous-traitance jusque la fin d'année. Un devis a été demandé auprès de 3 entreprises, pour 20 passages dans l'année pour la tonte et 10 passages pour le fauchage des abords.

AFEJI : devis 10 080€ TTC

Les ateliers du littoral dunkerquois : 14 400€ TTC

SEREL : 11 400€ TTC

L'AFEJI Entreprise Adaptée est choisie à l'unanimité du Conseil (F.SPICHT ne prenant pas part au vote).

Ecole : Achat d'un tableau blanc interactif tactile : 2 700 €TTC (Ent Ciotti (Esquelbecq)

L'objectif serait d'équiper à terme toutes les classes de l'école.

Salle polyvalente : Achat de 3 tables en inox : 1 080€ (Henri Julien)

Achat d'un véhicule 9 places : enveloppe dédiée 20 000 € (transport scolaire)

Vote à l'unanimité

Salle de sports

Le Conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer une demande de subvention au titre du soutien aux Projets Territoriaux Structurants (PTS) mis en place par le Conseil départemental.

Nous avons obtenu des courriers de soutien de plusieurs communes (Pitgam, Eringhem, Bollezeele et Esquelbecq) qui affirment l'intérêt d'une telle salle de sports.

Vincent COLAERT fait part de la réflexion du groupe de travail salle de sports qui a souhaité demander aux architectes de concevoir un espace spécifique d'environ 150 m2 dédié aux sports au sol (gym, ju-jitsu...) de sorte que plusieurs activités puissent avoir lieu dans la salle en même temps. Cet espace se situerait au-dessus des vestiaires.

F.RICHARD précise qu'une présentation de la maquette de la salle sera faite aux associations à la rentrée.

Urbanisme :

Point sur l'élaboration du PLUI dans le cadre d'une rencontre avec Mr Fixard de l'AGUR et Mr Pagnerre, de la CCHF, nous avons évoqué les projets à courts et moyens termes : ouverture à l'urbanisation, la Zone activité économique, les accès transport et notamment l'intérêt d'une voie cyclable jusque la gare d'Esquelbecq, les hébergements adaptés pour personnes âgées... *A ce jour, un registre de concertation du public est ouvert en mairie. La population peut y écrire ses remarques et suggestions sur le plan local d'urbanisme et cela durant toute la durée de son élaboration.*

Réception d'un rapport de synthèse du commissaire enquêteur sur des questions relatives à la modification du PLU communal. Le commissaire s'interroge sur 2 points essentiels : l'assainissement et la circulation routière. La CCHF a interpellé Noreade sur la partie assainissement. Pour la question relative à la circulation routière, nous proposons un sens unique de circulation dans le sens rue Morseley vers la rue verte.

Aménagement du futur lotissement « Platiau » :

Nous avons rencontré la famille et le probable futur aménageur de la zone derrière la future salle des sports. Celui-ci nous a présenté une proposition d'implantation de 23 parcelles entre 500 et 700 m2 avec un accès par la Rue du Moulin et en direction de la future salle de sports.

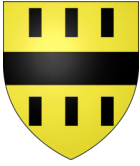
Ecole rurale

Mobilisation du 16 juin. Nous étions une cinquantaine, parents, élus, à bloquer les cours de l'école de Zegerscappel. Nous sommes intervenus dans les classes de 10h à 12h pour parler essentiellement des propositions de l'Académie sur les regroupements potentiels des classes et des conséquences sur nos communes. Les différentes municipalités de la CCHF se sont mobilisées.

Aujourd'hui, un groupe ruralité a été créé avec 3 élus de la Flandre, le représentant académique..... afin de montrer l'attractivité de l'école rurale (équipements, personnel, implication des élus en lien avec les inspecteurs académiques...).

Un Projet de charte est en cours qui serait applicable à la rentrée 2018. Elle définira l'équipement minimum, la question du personnel, la formation continue et décentralisée, et enfin, l'implication des élus.

De son côté, La CCHF va demander à rencontrer l'inspecteur académique dans l'idée de créer une instance de réflexion en aval avec les élus du territoire.



Le Comité des fêtes

Le coin fêtes

Après une belle fête du village et un superbe feu d'artifice, l'équipe du Comité prépare la ducasse.

Samedi 3 septembre 2016

Repas spectacle animé par **Esther Malone** et 6 artistes :
« FUZION », show de variétés, venez écouter les grands succès des années 60 aux années 80.
Réservations uniquement en mairie (places limitées)

Au menu :
carbonade ou jambon, pommes de terre, fromage, dessert (boissons non comprises)

Tarif adulte : 15 €
Tarif enfant (moins de 12 ans) : 7 €

A l'issue du spectacle, partagez la soirée sur un pas de danse grâce à l'animation **Sun 'Night**.

Le Comité des Fêtes et la Municipalité, par sa participation financière au spectacle, soutiennent les associations de notre village.

Dimanche 4 septembre 2016

11 h : Messe de la ducasse
Après la messe, concert apéritif sur la place animé par **Marie-Eve Verken**.
Venez nombreux l'applaudir !!
(Elle enseigne le chant à nos enfants dans le cadre des NAP)



15h30 : **J J Renaud** (sosie) interprétera les succès du chanteur Renaud.

Spectacles entièrement gratuits

Toute la journée, buvette et restauration rapide.

Lundi 5 septembre 2016

9 h 30 : Randonnée, rendez-vous à la salle polyvalente afin de partager un café/croissant

12 h 00 : Apéritif et repas animé par **Olivier** à la salle polyvalente

Menu : Potjevleesch, frites, salade, fromage, dessert

Tarif adultes : 14€ (boissons non comprises)

Pour les grands et les petits, pendant la ducasse, les forains seront installés sur la place.

Déplacement du Géant à Wormhout **le dimanche 3 juillet** avec la participation de 20 géants et groupes de musique.

Déplacement du Géant à Arnèke **le dimanche 24 juillet**.

Concours de belote **le samedi 22 octobre**

4ème édition du Cross-Duathlon du Haricot

Dimanche 2 octobre 2016

Après l'édition 2015 qui a connu un record de participation (400 duathlètes et 200 randonneurs), l'édition 2016 du Cross-Duathlon du Haricot s'annonce de bon augure.

Près de 500 concurrents mêlant des triathlètes confirmés à des débutants souhaitant découvrir la discipline se surpasseront pour enchaîner les trois épreuves :

Course à pied de 6,5 kms sur les bords de l'Yser et dans les chemins ruraux

parcours VTT de 23 kms traversant Zegerscappel, Bollezeele, Eringhem et Pitgam

Course à pied de 3 kms

Après l'obtention du label féminin de la Fédération Française de Triathlon en 2015, le comité d'organisation a encore décidé d'innover. Cette année, **deux Cross-duathlon « KIDS »** sont au programme : une course pour les 6/9 ans et une course pour les 10/14 ans en début d'après-midi.

Afin de n'oublier personne, le Comité des Fêtes renouvelle pour la troisième année en parallèle du Cross-Duathlon la randonnée pédestre sur un parcours de 11 km permettant de découvrir à votre rythme notre village et ses alentours.

C'est ainsi que vous pourrez passer une journée sportive à Zegerscappel avec au menu la traditionnelle planche flamande accompagnée de groupes musicaux et d'autres animations tout au long de la journée.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre dans la course ou sur la randonnée !

Le comité d'organisation tient à remercier les municipalités des communes traversées, le club de football de l'USY pour son aide, la société de chasse Saint Hubert de Zegerscappel qui ne chassera pas ce jour-là, l'ensemble des bénévoles qui se mobilisent pour l'organisation et la sécurité des courses ainsi que les agriculteurs et propriétaires qui nous ont permis d'emprunter leurs terrains privés pour l'occasion.

Sportivement

Ne tardez pas à vous inscrire !

en ligne sur le site : <http://inscriptions-teve.fr/crossduathlunduharicot2016>

par courrier en renvoyant le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site www.crossduathlunduharicot.fr
en dernier recours, le matin même de l'épreuve (majoration de 2 euros du montant de l'inscription)

Montant de l'inscription de 10,5 euros pour le Duathlon (+2€ pour les non-licenciés à la FF Triathlon participant au Duathlon), 3,5 euros pour les Kids Duathlon (+1 euro pour les non-licenciés à la FF triathlon) et 8 euros pour la randonnée.

"Pour la sécurité de tous, chauffeurs, chasseurs, propriétaires d'animaux de compagnie, soyons vigilants au passage des coureurs. Merci !!"



ZEGERSCAPPEL / BOLLEZEELE / ERINGHEM / PITGAM

4^{EME}

www.crossduathlonduharicot.fr

CROSS DUATHLON DU HARICOT

LIMITÉ A 500 PARTICIPANTS !

Nouveauté 2016



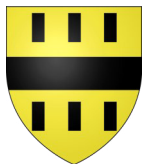
2 Duathlons Découverte
6-9 ans
10-14 ans



Randonnée Pédestre

DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016





Du côté de nos commerçants



La vie locale

LES COMMERCANTS DU ZENITH VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES

Le Dimanche 29 mai , à l'occasion de la fête des Mères, nous avons fleuri nos chères Mamans.

Le Conseil d'administration aura lieu le 27 septembre à Wormhout

Voici la liste des Gagnants à l'opération « FETE DES PERES »
5 parapluies à gagner chez chaque commerçant participant

BECUE BOISSONS (03 28 68 92 30)

Alain CIVEL (Zegerscappel)
Bruno WALRICK (Merckeghem)
Romain DEGRAEVE (Bollezeele)
Frédéric THORENS (Rubrouck)
Isabelle BAELEN (Esquelbecq)

Boucherie Charcuterie Thierry TALLEU (03 28 68 97 97)

Francis DEBAEKE (Zegerscappel)
Grégory CHRZANOWSKI (Zegerscappel)
Delphine BOURREE (Wormhout)
Ange LEFRANC (Zegerscappel)
Moise NIETO (Zegerscappel)

Coiffure LAURENCE (03 28 68 92 93)

Mireille LAHAYE (Zegerscappel)
Évelyne HOURDOUILLIE (Esquelbecq)
Bernard VANDENBUSCHE (Zegerscappel)
Julien DEVOS (Zegerscappel)
Édith TALLEU (Merckeghem)

Mercerie Édith DEVULDER (03 28 68 92 85)

Sylvie WILLEMAN (Volckerinchove)
Françoise RYCKEBUSCH (Zegerscappel)
Marguerite- Marie VANPEPERSTRAETE (Bissezeele)
Irène DEMOL (Zegerscappel)
Jean Pierre VANDERMISSEN (Zegerscappel)

L'ATELIER (06 21 61 37 70)

Mobilier et décoration d'intérieur
Mickaël HAVET (Zegerscappel)
Clara THIRIEZ (Esquelbecq)
Corinne MAES (Esquelbecq)
Isabelle HAUSPIE (Esquelbecq)
Monique BORYSIK (Bierne)

Coiffure NATHT'IF (03 28 22 15 50)

Philippe DEWAELE (Rubrouck)
David BASSE (Zegerscappel)
Alain PARENT (Zegerscappel)
Clément CARETTE (Zegerscappel)
Arnaud DOLMAR (Esquelbecq)



CHINÉS



RELOOKÉS

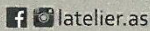


CRÉÉS



DÉCO

Découvrez l'univers de l'Atelier
www.latelier-as.wix.com/latelier



Anais SOONEKINDT - 45 rue d'Ypres, 59470 ZEGERSCAPPEL
06 21 61 37 70 - latelier.as@orange.fr



mercredi – jeudi – vendredi : 14h à 19 h
samedi : 10h à 19 h
dimanche : 10h à 12h30

La boutique est située rue d'Ypres en dehors du village direction Esquelbecq

L'ATELIER

Boutique de mobilier et décoration d'intérieur

RELOOKÉS

Vous souhaitez donner une seconde jeunesse à vos meubles, l'Atelier relooke à votre goût.

CRÉÉS

L'Atelier crée des produits de style industriel que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

CHINÉS

L'Atelier déniche et rénove des meubles et objets décoratifs pour leur donner une seconde vie.

DÉCORATIONS

Venez découvrir de jolis objets déco pour embellir votre intérieur.

Coiffure NATHT'IF (03 28 22 15 50)

Pensez à préparer votre peau pour cet été : 12 séances UV à 60 euros

CONGES DE NOS COMMERCANTS

Becue Boissons (03 28 68 92 30) Du 02 au 09 août inclus

Coiffure Laurence (03 28 68 92 93) Pas de fermeture

Boucherie Talleu (03 28 68 97 97) Du 22 août au 04 septembre inclus

L'Atelier (06 21 61 37 70) Du 20 août au 04 septembre

Mercerie Devulder (03 28 68 92 95) du 26 juillet au 6 août : ouvert le matin

Du 09 août au 15 août : fermé toute la journée

Réouverture le 16 août

Coiffure Natht'if (03 28 22 15 50) Du 31 juillet au 18 août inclus



Prochainement à la mercerie
Un nouveau service de
vente et réparation de machines à coudre
vous sera proposé

Pour les 40 ans de la mercerie

Du jeudi 8 septembre au dimanche 11 septembre

Opération anniversaire

- remises

- animations

Soyez tous les bienvenus !



Pour le Zénith
Laurence et Marie Pierre

Camping Le groene veld



9 juillet : blanquette de veau / frites & dessert 14 €

23 juillet : waterzoi de poulet / frites & dessert 14 €

6 août : carbonnade flamande / frites & dessert 14 €

20 août : potjevleesch / frites & dessert 14 €

(2ème plat assiette campagnarde + frites)



**Le samedi 9 juillet
à 20h00**

FREDD

organisateur du Label Guit'Art



Présence d'une friterie
tous les samedis soirs
jusque fin août

au camping « Domaine du Groene Veld »
6 voie romaine 59470 Zegerscappel
ouvert à tous/ restauration sur place
infos/réservations 03 28 68 93 40



EN CONCERT le 6 août à 20h00
au camping
DOMAINE DU GROENE VELD
Ouvert à tous / Restauration sur
place

Camping « Domaine du Groene Veld »,

Camping
«Domaine du Groene Veld»
SAMEDI 23 JUILLET
CONCERT
A PARTIR DE 20H00

Nohémie NKO **Steve MOUNSON**

VARIÉTÉ INTERNATIONALE

RESTAURATION SUR PLACE

OUVERT A TOUS!!!

Camping «Domaine du Groene Veld»
6 voie romaine, 59470 ZEGERSCAPPEL.
Réservations / infos: 03 28 68 93 40



Ça s'est passé à Zegerscappel...



Banquet des aînés
Samedi 30 avril 2016



Fête du village
Vendredi 17 juin 2016



Fête de l'école
Samedi 18 juin 2016



Brocante
Dimanche 19 juin 2016





Du côté de la bibliothèque



A la bibliothèque



De fréquents contacts avec d'autres bibliothécaires, ainsi qu'avec la Médiathèque Départementale du Nord ont eu lieu.



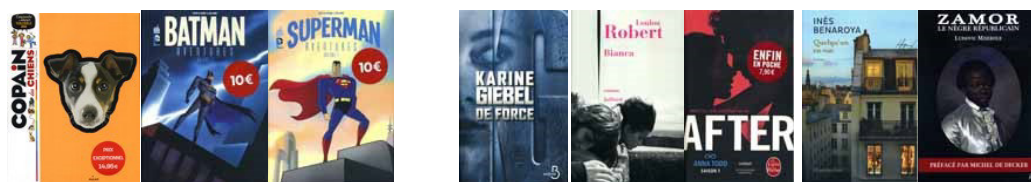
Un échange de 100 livres à Bailleul le 31 mai a permis de renouveler quelques ouvrages. Des projets sont à l'étude pour la prochaine année scolaire ...

Les 6 et 7 juin, les élèves de l'école Dominique Doncre ont rendu à regret les livres prêtés ; sachez qu'il est toujours possible de souscrire une adhésion à la bibliothèque (5€ par famille). Vous y serez chaleureusement accueillis.



Le mardi 5 juillet, un petit spectacle a été proposé aux élèves de moyenne section de Mme Lagatie : théâtre d'objets et de papier autour de 3 albums. Tous ont été enchantés de terminer ainsi l'année scolaire !

A partir du mercredi 6 juillet, la bibliothèque reprend son horaire d'été. Elle sera ouverte tous les mercredis de 10h à 11h30, jusqu'au 31 août.



Emportez dans vos valises les derniers livres que nous avons achetés pour vous, faites-nous part de vos envies ! Vous trouverez sur le site de la commune les derniers achats pour toute la famille. Nous vous souhaitons un bel été et beaucoup de lectures enrichissantes.

Téraise, Mildrèd, Louise et Blandine



Du côté de nos écoliers

Lecture de contes

Plusieurs élèves du Collège Cobergher de Bergues ont rendu visite aux classes de maternelle et primaire.

Les 6èmes avaient écrit des contes merveilleux qu'ils ont lus aux enfants, particulièrement attentifs à cette prestation.

Mmes Lachor, Blondé, Lagatie, Decottignies et Fournier

Le coin jeunesse



Encore une année scolaire qui s'achève...

L'année scolaire 2015 – 2016 a été très riche en activités et en sorties.

Les activités pratiquées lors de ces sorties scolaires viennent en appui des programmes proposés en classe. Elles contribuent à favoriser les apprentissages en découvrant l'environnement naturel ou culturel.

Nous remercions les parents, la municipalité et l'association ZOE pour leur soutien logistique et financier sans lequel ces activités ne pourraient être proposées.

Petit rappel sur cette année scolaire :

Spectacle de Marionnettes Mariska pour les maternelles

Théâtre pour les CP CE1 et CM1

Visite du LAAC pour les CP CE1 et CM1

Spectacle « le tour du monde » de la compagnie Monde et nature pour les maternelles

Cirque Gruss pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Découverte des animaux de la Ferme Ledein pour les TPS PS

Visite du PLUS Palais de l'Univers et des Sciences pour les CE2/CM2 et CM2

Découvertes et animations au Ranch San Séquoia pour les MS et GS

Visites au Camélus et à l'Ecomusée du Bommelaers Wall pour les CP/CE1 et CM1

Journée à Verdun en partenariat avec l'association des anciens combattants pour les CM1/CM2 le 14 juin

Visite au Musée minier de Lewarde le 21 juin pour les CE2/CM1 et CM2.



De nombreuses activités sportives ont été organisées par l'USEP tout au long de l'année. :

- Rencontre Tennis de table à Bollezeele
- Basket-ball à Bollezeele
- Corde à sauter à Wormhout
- Course longue à Zegerscappel
- Athlétisme à Broxeele
- Athlétisme et initiation à la pétanque à Herzeele
- Chasse à l'ours à Broxeele
- Course d'orientation à Watten
- Football à Watten
- Carfoot à Zegerscappel
- Handball à Jean Moulin (Wormhout)
- Danse traditionnelle à Wylder
- Handball au Stadium de Villeneuve d'Ascq
- « Desmond du Foot » au stade de Coudekerque Branche



Fête de l'école :

Le samedi 18 juin a eu lieu la kermesse sur le thème « les années 2000 ». Une fête que tous les élèves ont attendue, annonciatrice de la fin de l'année scolaire.

En raison des mesures vigipirates, nous avons mis en place un système de tickets d'entrée. Nous tenons à remercier toute l'équipe de bénévoles sans qui une telle fête ne serait possible.

Comme chaque année, chaque enfant de l'école est reparti avec un livre offert par la Mairie.

Les élèves de CM2 se sont vu remettre pour leur départ en sixième un dictionnaire de conjugaison.

Préparation de la rentrée scolaire 2016 - 2017 :

La rentrée scolaire pour les élèves aura lieu le **jeudi 1^{er} septembre 2016**.

Inscriptions :

1^{ère} étape :

Il faut vous présenter en mairie pour effectuer l'inscription avec le livret de famille et le certificat de radiation si votre enfant change d'école.

2^{ème} étape :

Il faut vous présenter à l'école avec :

- le livret de famille
- le carnet de vaccinations
- le certificat d'inscription fourni par la mairie
- le certificat de radiation si votre enfant change d'école.





Atelier culinaire

NAP



Step



Mosaïque



Jardinage



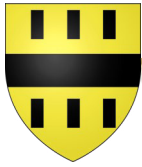
Scrapbooking

Activités manuelles



remise des permis piéton aux enfants de CE2





Au Club des Aînés

Du côté des associations

C'est le 23 juin , qu'a eu lieu notre dernière rencontre, au lieu du 30 juin , à cause d'une sortie qui concernait de nombreux membres du Club ; que ceux qui n'ont pas été prévenus de ce changement , veuillez bien nous excuser.

Une nouveauté au Club, nous fêterons les anniversaires tous les trois mois , avec des gâteaux confectionnés par des membres du bureau. Pour la première fois, cela s'est passé le 26 mai , toutes les personnes nées durant les cinq premiers mois de l'année ont été fêtées (voyez la photo). Ce sera maintenant fin août ,fin novembre, fin février, fin mai ,etc .

- le 7 juin ,une belle délégation du Club est allée au Thé Dansant à Nieurlet.
- le 15 juin une représentante du Club est allée à la réunion d'information du test de dépistage colorectal à Eringhem.
- le dimanche 17 juillet à Eringhem : Super pique-nique et Grande Soirée .
- le mercredi 10 août , le Club « Rencontre Amicale » de Wormhout nous invite à son tournoi de Belote , salle Polyvalente route de Steenvoorde , inscription à 14 h ,mise 8€ .

Notre repas annuel du Club , aura lieu comme l'an passé au Soetinvalid à Esquelbecq le mercredi 14 septembre ,avec une participation de 16€ pour les adhérents et de 38€ pour les non adhérents qui souhaitent y participer ; à payer le jour du Club le 28 juillet , ou chez notre trésorière , avant le 15 août .

Notre Président nous propose un voyage le mardi 4 octobre : départ pour Dunkerque vers 9 h 15, pour la découverte du port à bord du bateau le Texel ; Puis déjeuner dans un restaurant en ville et de 15 h à 16 h 15 ,visite guidée du Musée Portuaire (il y a un ascenseur pour monter à l'étage) retour à Zegerscappel vers 17h.

Comme on doit réserver à l'Office du Tourisme avant fin juillet, que toutes les personnes du Club qui sont intéressées, veuillez bien nous donner leur nom.

Le prix de l'autocar serait pris en charge par le Club .

Le coût pour le bateau , le repas et le musée est de 37€

Ce voyage se fera s'il y a une quarantaine de personnes.

Nos prochaines rencontres au Club : 28 juillet , 25 août , 29 septembre

La secrétaire Myriam Platiau



UNC - AFN - SOLDATS DE FRANCE



Mardi 14 juin 2016
Sortie des classes de CM1 et CM2 à Verdun



Djembé

Voilà notre 1ère année qui s'achève avec succès.
Nous remercions toutes les personnes ayant participé à notre soirée africaine du 2 avril 2016.

Rendez-vous le 8 avril 2017 pour une journée culturelle africaine...

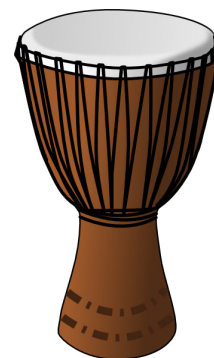
Reprise des cours le mardi 13 septembre 2016

- enfants à 18 h

- adultes confirmés à 19 h

Cotisation : 50 € / an

Pour tout contact : Sylvie 06 07 26 45 83



Tennis

L'été est là, les vacances aussi.

Faites du sport, le court de tennis est à votre disposition.

15 € l'année

Tarif dégressif par famille

Renseignements et inscriptions chez Edith DEVULDER mercerie 22 grand place

Bonnes vacances à toutes et à tous.



Tennis de Table

Enfants

Entraînement :

le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

2 séances gratuites

Inscription :

la cotisation est de 20 €

certificat médical



Ados et Adultes

Entraînement :

le lundi de 19 h à 20 h 30

le jeudi de 19 h à 20 h 30

Inscription :

la cotisation est de 25 €

certificat médical

Pour plus de renseignements contacter :

Jean Jacques MACAUX

03.28.68.91.77 - 06.70.03.46.61



Reprise de l'entraînement le 19 septembre 2016



ADULTES & ADOS REPRISE LE 12/09
Saison 2016-2017

ENFANTS REPRISE LE 12/09
Saison 2016-2017

LUNDI:

MARCHE de 9h30 à 11h30 (voir calendrier)



avec Dorothee Derudder

POSTURAL BALL*

19h00 à 20h00 salle des loisirs
/ !\ nombre de places limités à 20 personnes

MARDI

STRETCHING 9h30 à 10h30 salle polyvalente

MERCREDI

DANSE EN LIGNE* 09h30 à 11h salle Polyvalente
(Salsa, Samba, Madison etc...)

9h30-10h débutants

10h-11h ouvert à tout le monde

DANSES ados (Hip Hop) 18h à 19h salle polyvalente
(9 à 15 ans)

ZUMBA 19h à 19h50 salle polyvalente
(à partir de 13 ans)

JEUDI

YOGA 9h30 à 11h salle des loisirs

GYM DYNAMIQUE

de 19h à 20h salle polyvalente

VENDREDI

GYM DOUCE de 9h20 à 10h20 salle de la chênaie ESQUELBECCQ

COTISATION : 60 € Multi-activités

INSCRIPTIONS: 15 mn avant la séance

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

MERCREDI

JEUX SPORTIFS & ZUMBA KIDS
& INITIATION AU CIRQUE

de 16h à 17h30 salle des loisirs (6 à 12 ans)

SAMEDI

EVEIL SPORTIF*

salle des loisirs (3 à 6 ans)
10H30 à 11h30

COTISATION : 50 € Multi-activités

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

**les horaires pourront être modifiés selon le nombre des inscriptions*

**les horaires pourront être modifiés selon le nombre des inscriptions*





Le 20 Juin 2016 a eu lieu salle polyvalente, l'assemblée générale de l'association GYM et DETENTE. Une cinquantaine de personnes dont Mme Comyn, maire? étaient présentes et venues témoigner leur intérêt pour les activités du club et soutenir le bureau dirigeant. Mme Vandebussche, présidente, souligne que les rapports du club avec les municipalités de Zégerscappel et d'Esquelbecq sont très cordiaux et constructifs pour le maintien et le développement du club.

Le bilan financier évoqué par Mme Guegan trésorière est en équilibre mais il faut faire très attention aux dépenses car c'est un peu limite.

Mme la présidente remercie vivement ses 2 collaboratrices qui œuvrent au bon fonctionnement du club : Mme Guegan Jocelyne trésorière qui a une lourde tâche difficile et ingrate mais la plus indispensable au fonctionnement de l'association et Mme Alice Vannobel secrétaire pour qui le travail est conséquent, toujours réalisé avec conscience.

Le club compte 222 adhérents auquel il faut ajouter 40 marcheurs. Nos sportifs viennent de 26 villages différents. La majorité est de Zégers, Esquelbecq, Rubrouck, Wormhout, Bollezele, Arnèke.

Mme Vandebussche fait le bilan de chacune des activités hebdomadaires du club.

MARCHE le lundi matin

De 40 à 50 marcheurs à chaque sortie, contents d'être là pour découvrir les villages de notre Flandre. Elle remercie les guides Jean-Louis, Guy, Bernard, Yvon pour les itinéraires variés de 8 à 10 KM. Les plannings sont réalisés par Guy et Bernard. Trois marches à la journée sont programmées durant les vacances, (voir planning)

GYM DYNAMIQUE, le lundi soir

Une trentaine de personnes sont contentes de renforcer abdos, fessiers, biceps, et autres muscles. Attention, pour une commodité de salle et d'horaires, cette activité aura lieu le jeudi soir, salle polyvalente.

STRETCHING le mardi matin

40 personnes chaque séance. On s'étire, on assouplit ses articulations, on se détend.

Mme Vandebussche remercie Maryvonne qui anime ces 2 cours.

DANSES EN LIGNES le mercredi matin

Christian, animateur renommé, donne les cours de danses depuis 2 ans à une vingtaine de personnes. L'activité reprend en septembre. On propose une demi-heure d'initiation aux débutants puis une heure commune de danses débutants et confirmés. Pour cela, il faut un nombre suffisant de nouveaux inscrits.

La soirée du 16 avril a eu du succès grâce au « fan club » qui suit Christian. Les adhérents du club étaient en minorité.

DANSES ADOS HIP HOP le mercredi soir

Une vingtaine de Zégerscappelaises suivent ce cours assidûment. Félicitations à Amandine qui anime ce cours. On peut s'initier au hip hop dès 9 ans et ce n'est pas réservé aux filles. Si elles le désirent, les ados peuvent enchaîner avec le cours de zumba.

ZUMBA le mercredi soir

Le dynamisme communicatif d'Amandine toujours souriante entraîne une quarantaine de danseurs chaque semaine. On s'amuse, on se dépense physiquement. On oublie ses soucis. Ce cours perdure en septembre mais commencera à 19H pour permettre aux gens qui travaillent tard d'y participer.

YOGA le jeudi matin

20 à 30 personnes présentes à chaque cours. Un calme et une zen attitude communicatifs. Ce cours est reconduit en septembre.

AEROBIC et POSTURAL BALL le jeudi soir

Bonne ambiance. 20 participants fidèles qui apprécient les chorégraphies au sol, sur les steps, les ateliers cardios, le renforcement musculaire avec les gros ballons. Merci à Dorothée qui nous propose cette variété d'exercices.

GYM DOUCE le vendredi matin

Plus de 30 personnes contentes de faire du sport face à la nature, salle de la Chênaie. On reconduit l'activité avec Maryvonne en septembre.

En ce qui concerne les enfants

JEUX SPORTIFS et DANSES le mercredi après-midi

45 mn de jeux sportifs ou parcours de motricité, 45mn de danses modernes, bon compromis ! Les enfants et leurs parents sont satisfaits et la fréquentation est constante. En septembre, on reconduit l'activité à laquelle on ajoute une initiation aux arts du cirque.

A la matinée récréative du 16 avril et à la kermesse du 15 juin, les enfants ont montré leurs progrès et les parents nombreux ont témoigné leur satisfaction à Dorothée et à Gym et Détente.

BABY GYM le samedi matin

25 enfants de 3 à 6 ans participent aux parcours de motricité proposés par Dorothée. Merci aux membres du bureau et aux parents qui contribuent à la sécurité des bambins. Cette activité est reconduite en septembre.

Mme Vandebussche souligne que l'année sportive s'est déroulée sans problèmes particuliers. Peu de cours ont été annulés pour indisponibilité soudaine de l'animateur. Quand c'est possible les adhérents sont prévenus.

Le tarif de la saison prochaine sera de : 50€ pour les enfants ; 60€ pour les adultes.

Mme Vandebussche demande si la mairie peut assurer un grand nettoyage de la salle des loisirs et des tapis qui sont souillés. Elle remercie les animateurs, les membres du bureau, les adhérents, les municipalités de Zegerscappel et d'Esquelbecq, pour leur collaboration. Elle souligne que le bénévolat est primordial à la pérennité de l'association.

La fête du club aura lieu le 13 mai 2017. Le bureau est réélu. Le pot de l'amitié clôt cette assemblée générale.

Marche hebdo

Catherine : 0637336527

Guy : 0328656254

Benard : 0677072983

départ à 9h30 du village concerné

co_voiturage possible à ESQUELBECQ
(parking de la Chênaie)
à 9hxx

Si marche annulée (météo) infos par mail pour 8h35
MAXI

lieu RDV

Maj le 14 avril 2016

Lundi	4	juillet-16	à 9h10	Bergues	P piscine	bois des forts (JL)	
Lundi	11	juillet-16	à 9h10	Clairmarais- Tilques			
Lundi	18	juillet-16	à 9h15	Zermezele	P église	pilote : JL & BD & Yvon	
Lundi	25	juillet-16	à 9h05	Oudezele	P église	pilote : JL & BD & Yvon	
Lundi	1	août 2016	à 9h05	Eecke	P église	pilote : JL & BD & Yvon	
Lundi	8	août 2016	à 9h05	Bavinchove	P église	pilote : JL & BD & Yvon	
Lundi	15	août 2016	à 9h15	Wormhout	P étang 3 sources	pilote : Bernard	15 août
Lundi	22	août 2016	à 9h05	Gravelines-platier d'oye			
Lundi	29	août 2016	à 8h55	Zuydcoote	P espace Robert Merle	pilote : JL & Yvon	
Lundi	5	septembre-16	à 9h15	Zegerscappel	P église	pilote : Gbo & BD	ducasse

sortie à la journée :

Départ circuit à 9h45 : infos sur déroulement de la journée à une date ultérieure



Union Sportive de l'Yser

PRIX DES LICENCES

ANNEE DE NAISSANCE

U6 - U7	20 €	2010 / 2011
U8 - U9	20 €	2008 / 2009
U10 - U11	25 €	2006 / 2007
U12 - U13	25 €	2004 / 2005
U14 - U15	30 €	2002 / 2003
U16 - U17	30 €	2000 / 2001
U18 - U19	30 €	1998 / 1999

SENIORS / VETERANS / FEMININES 50 €

nés avant 1998

Réduction pour les familles inscrivant 3 jeunes ou plus.

Pour s'inscrire :

Les nouveaux joueurs doivent fournir :

- Une photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité
- La cotisation annuelle

Les joueurs renouvelant leur licence doivent fournir :

- La cotisation annuelle
- pour certains : une photo d'identité

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Afin d'améliorer encore l'encadrement de nos différentes équipes, si vous disposez d'un peu de temps libre à consacrer aux jeunes n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe d'éducateurs et dirigeants.

Vous pouvez vous faire connaître lors des séances d'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Emmanuel BARON	06 30 51 82 47
Bruno PENEL	06 76 67 92 48
Patricia LACONTE	03 28 68 94 00
Cédric GOSSEY	06 60 78 37 86

**REPRISE U18 - U19 - U20 - SENIORS
SAISON 2016/2017**

MERCREDI 03 AOUT
VENDREDI 05 AOUT
LUNID 8 AOUT
MERCREDI 10 AOUT
VENDREDI 12 AOUT
MARDI 16 AOUT

entraînement
entraînement
entraînement
entraînement
entraînement
entraînement

**ENTRAINEMENT
AU STADE DE ZEGERSCAPPEL
A 19 H 00**

Nicolas 06 09 57 55 21
Daniel 06 89 38 04 81

SAISON 2016 – 2017

U6 – U7	mercredi	14 h 30 à 16 h	Zegerscappel	Stephan RATAJCZAK	06 17 91 65 41
	Septembre – octobre – avril – mai – juin				
	mercredi	14 h à 15 h 30	Bollezeele (salle)		
	Novembre – décembre – janvier – février – mars				
U8 – U9	mardi	18 h à 19 h 30	Zegerscappel	Fred CARETTE	06 50 01 93 46
	Septembre – octobre – avril – mai – juin			Ludovic DELANNAY	06 34 20 96 68
	mardi	18 h à 19 h 30	Bollezeele (salle)	Gregory BOUTEZ	06 43 95 78 22
	Novembre – décembre – janvier – février – mars			Romain BONTE	
U10 – U11				Dany VICHERY	06 49 46 44 73
	mardi	18 h à 19 h 30	Bollezeele	Joel DEBEIRE	06 75 08 16 52
	mercredi	14 h 30 à 16 h	Zegerscappel	Alain DENIS	06 87 42 69 47
				Christopher ADAM	06 95 13 05 01
U12 – U13				Bruno PENEL	06 76 67 92 48
	mercredi	15 h à 16 h 30	Zegerscappel	Adrien BARBIER	06 45 92 35 00
	vendredi	18 h 30 à 20 h	Bollezeele	Dominique VAN-HAECHE	06 49 09 10 55
				Romuald STROSBERG	06 71 99 47 30
U14 – U15	mardi	18 h 30 à 20 h	Zegerscappel	Michael CAZIER	06 45 57 51 70
	vendredi	18 h 30 à 20 h	Rubrouck	David VERRYSER	06 98 27 55 05
				Basile CRUSSON	06 44 30 45 00
U16 – U17 – U18	mercredi	18 h à 19 h 30	Bollezeele	Patrick LIEVIN	06 66 23 25 32
	vendredi	18 h 30 à 20 h	Rubrouck		

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

U6 – U7	mercredi 07 septembre 2016	14 h 30	Zegerscappel
U8 – U9	mardi 06 septembre 2016	18 h	Zegerscappel
U10 – U11	mardi 30 août 2016	18 h	Bollezeele
U12 – U13	mercredi 17 août 2016	15 h	Zegerscappel
U14 – U15	mardi 16 août 2016	18 h 30	Zegerscappel
U16 – U17 – U18	mercredi 24 août 2016	18 h 30	Bollezeele



JUJITSU

**Le club de jujitsu vous souhaite
de bonnes vacances**

Le 07 juin, la saison s'est clôturée par l'assemblée générale, suivie de la remise des ceintures aux promus.

Notre club se félicite, cette fois encore d'avoir une nouvelle ceinture noire parmi ses membres. Bien d'autres pratiquants ont également été promus. Nous sommes fiers du travail effectué tout au long de l'année dans une ambiance amicale. Félicitations à tous !



Les inscriptions pour la prochaine saison auront lieu début septembre à la salle multi-sports rue du Maréchal Leclerc. Les dates seront communiquées ultérieurement.

**Un art
Un sport
Une culture**

Horaire des Cours salle multisports rue du Maréchal Leclerc			
	Cours Enfants de 6 à 9 ans	Cours Enfants de 10 à 13 ans	Cours Ado Adulte
Mardi	17h30 – 18h30	18h30 – 19h30	19h30 – 21h00
Jeudi	17h30 – 18h30	18h30 – 19h30	
Vendredi			18h45 – 20h15
Tarifs			
Licence AEJT + cotisation	Adulte : 73 €	Enfant – Ado Moins de 18 ans: 63 €	

2 séances d'essais gratuites (certificat médical impératif)

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Isabelle MELLIET : 06 21 43 19 17

Mickaël LIEVEN : 06 64 44 00 38

Mail : wajutsu-zegers@gmail.com



Patrimoine



CHAPELLE DE LA CLOCHE

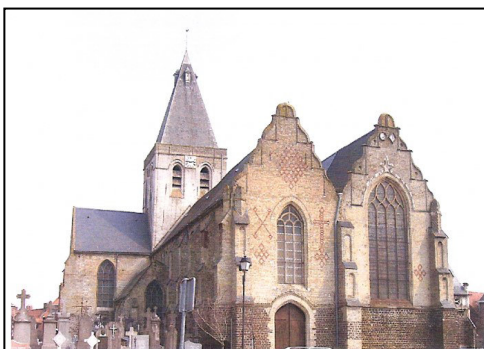
Neuvaine à Saint Bonaventure
du 10 au 14 JUILLET 2016

Dimanche 10 juillet à 9h30 à l'église
lundi – mardi et mercredi à la chapelle messe à 9h
Jeudi 14 juillet messe de clôture à 10h

nettoyage de l'église : Merci à Anne Marie et à toute son équipe



les 2 guides des retables de la commune de Zegerscappel Mr J P Reynot et Mme Faes



EGLISE SAINT OMER DE ZEGERSCAPPEL

Messes à 9h30 :

Dimanche 10 juillet ouverture de la Neuvaine
Dimanche 24 juillet
Dimanche 14 août
Dimanche 4 septembre à 11 h ducasse
Dimanche 25 septembre



BON A SAVOIR

Mutuelles communales

Plusieurs communes aux alentours proposent une mutuelle communale à leurs habitants. Une mutuelle communale, c'est quoi ? C'est une mutuelle négociée à des tarifs avantageux, dans le même esprit que les mutuelles de groupe dans les entreprises. Dans quel but ? Celui de gagner du pouvoir d'achat. Quels montants de remboursement ? Trois niveaux de garanties sont proposés selon le budget et les besoins de chacun en matière d'optique, de soins dentaires, de tarifs de chirurgie et d'hospitalisation notamment. Qui peut y souscrire ? Les familles sans mutuelle entreprise, les retraités, les personnes sans activité... Quel tarif ? Il existe plusieurs tarifs différents : personne isolée, couple ou famille. Quand ?

**Réunion publique à la salle polyvalente de Zegerscappel
Le jeudi 8 septembre 2016 à 18 heures**

Venez rencontrer un professionnel qui vous proposera une mutuelle ouverte à tous sans sélection médicale.

Infos pratiques

Horaires en Juillet et Août

La Mairie : du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h

Agence postale communale : du lundi au vendredi : de 9 h à 11 h 30

Bibliothèque : le mercredi de 10 h à 11 h 30



DON DU SANG de 18 ans à 70 ans

Vendredi 19 Août de 15 h 30 à 18 h 30 Salle Polyvalente

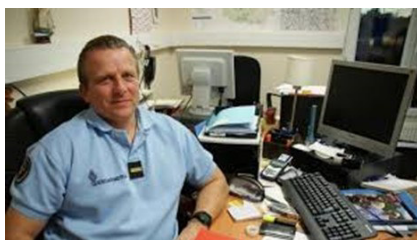
Venez donner votre sang pour faire un geste de solidarité pour tous les malades et les accidentés de la route. Il faut compter 5 poches pour sauver une vie.
Rappel : 6 dons par an pour les hommes - 4 dons par an pour les femmes

Venez nombreux !
Le Président vous remercie d'avance.



La Commission Sécurité vous propose :

Avant de partir en vacances, Roger FEBURIE, Conseiller municipal et membre de la Commission Sécurité a fait le point le vendredi 17 juin 2016 avec l'Adjudant DECONNINCK, correspondant voisins vigilants de la Communauté de brigades de WORMHOUT – BOLLEZEELE et celui-ci a accepté de répondre à nos questions :



Parlez-nous du dispositif « voisins vigilants ou participation citoyenne »?

Le 26.09.2014, un dispositif de participation citoyenne relevant d'un protocole d'accord tripartite entre le préfet, madame le maire et la gendarmerie a été validé et signé. Il est à noter que le Procureur de la République a exercé un droit de regard quant à sa légalité. Suite à cela un Comité Consultatif Communal Sécurité Publique s'est créé à ZEGERSCAPPEL, ce dispositif est désigné « voisins vigilants ».

Le dispositif de participation citoyenne consiste pour les habitants d'une même zone ou d'un même quartier à apporter une aide aux forces régaliennes dans la lutte contre les phénomènes de délinquance par une action complémentaire et de proximité.

Des panneaux ont été implantés à certaines entrées de l'agglomération.

Principe du dispositif

Il vise à :

- rassurer la population ;
- améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation ;
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité ;
- sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Empruntant la forme d'un réseau de **solidarités de voisinage**, constitué d'une ou plusieurs **chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier**, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Par conséquent, cela exclut l'organisation de toute patrouille ou intervention hors le cadre de crimes ou de délits flagrants prévus par [l'article 73 du Code de Procédure Pénale](#).

Rôle des référents

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours de **réunions publiques** organisées conjointement par le maire et le **référént** de la communauté de brigades de Wormhout, les référents communaux des quartiers (ou rue, ou zone pavillonnaire...) relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations. La dernière a eu lieu le 5 mars 2016.

Les référents accomplissent des **actes élémentaires de prévention** tels que le signalement de véhicule ou personne suspects, la surveillance des logements temporairement inhabités...

Ils peuvent être étroitement associés à l'action de prévention des cambriolages intitulée « **opération tranquillité vacances** » mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie.

Procédure d'information

Un référent « voisins vigilants » est désigné dans chaque communauté de brigades pour être l'interlocuteur privilégié du maire et des référents.

Des échanges s'opèrent entre les correspondants gendarmerie, le maire et les « voisins vigilants » quant aux faits de délinquance constatés sur sa commune.

Le dispositif qui se base sur une continuité de l'information, s'appuie sur un éventail de vecteurs de communication propices à la multiplication des échanges (rencontres, téléphone, fax, Internet).

Nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire comme voisins vigilants auprès de la mairie.

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



Zen en vacances ?

Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?

Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009.

Aujourd'hui, **l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée** de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie et la police au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de rendre sur place pour finaliser la demande.

Rappels - Quelques conseils pratiques :

- 1---> Prévenez vos proches** voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- 2---> Faites entretenir la végétation** de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- 3---> Ne laissez pas de message sur votre répondeur** pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile (adressez-vous à votre opérateur).
- 4---> Dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances"**, signalez votre absence à la gendarmerie locale. Dans le cadre de cette action, votre brigade de gendarmerie effectuera des passages réguliers à votre domicile afin de contrôler l'intégrité de votre habitation. A droite vous pouvez télécharger le formulaire de "Tranquillité Vacances".
- 5---> Faites retirer le courrier de la boîte aux lettres ou faites le suivre.**
- 6---> Marquez, photographiez et enregistrez vos objets de valeur.** Ce marquage facilitera leur identification en cas de vol. Notez la marque, le numéro de référence, les particularités éventuelles de vos objets et photographiez les biens de valeurs difficiles à décrire ou à marquer (bijoux, tableaux...).
- 7---> Conservez précieusement vos factures, à défaut, enregistrez les numéros de série** et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur. A l'heure du numérique, il est possible de les photographier.

Pour rappel :

Brigade de BOLLEZEELE : 03.28.68.00.04 – Brigade de WORMHOUT : 03.28.65.62.55



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : prefecturedepolice.interieur.gouv.fr, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS	Numéro de téléphone mobile :
Nom* :	Prénom* :
Né(e) le* : à* :	e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE*
Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER)
Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* :
Code postal* : Ville* :

INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE
Type de résidence* :
Maison Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :
Digicode d'accès à l'immeuble : Bâtiment :
Étage : Numéro de porte ou autre précision utile :
Existence d'un dispositif d'alarme*
Non Oui. Dans ce cas, précisez lequel :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE
Nom* : Prénom* :
Code postal* : Ville* :
Numéro de téléphone portable* : Téléphone fixe* :
(un numéro à préciser au minimum)
Cette personne possède-t-elle les clés du domicile?* Oui Non

RENSEIGNEMENTS UTILES
Votre lieu de vacances : code postal : Ville :
Êtes-vous joignable pendant votre absence :
Non Oui, à ce(s) numéro(s) de téléphone :
Ou à cette adresse électronique :
Autre renseignement : (à préciser si besoin)

* mention obligatoire

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.

J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : Signature :

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free Mobile : 32 44
Orange : 0 800 100 740
SFR : 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambrillages**,
les **bons réflexes** !



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.



Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.
- Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr > Rubrique Vous aider
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



Limiter la Vitesse dans le village, pour réduire les risques de tous !

Dernières décisions prises par la municipalité:

Passage de 90 à 70 kms/h sur une portion de 700 m route de Pitgam (à la demande des riverains) dans les deux sens

Demande de réduction de la vitesse de 90 à 70 kms/h route de St Omer (avant entrée de village vers et de Bissezele) : mise en œuvre prochaine.

Un rappel : le centre de la commune est limité à 30 kms/h y compris la rue Morseley.

Un troisième radar pédagogique (rue d'Ypres) pour lever le pied !



Nouveau Radar rue d'Ypres



Réduction effective à 70 route de Pitgam

Des panneaux pour identifier les devoirs des automobilistes : une commande de nouveaux panneaux de signalisation routière est en cours pour remplacer ceux qui ne sont plus aux normes et pour compléter ceux installés.

Sécuriser les espaces :

l'arrêt de bus sur la place

Premiers aménagements pour identifier et délimiter l'arrêt des cars



Des projets : la pose de ralentisseurs à plusieurs endroits sensibles de la commune (en réflexion), la pose d'un miroir au croisement chemin d'Eringhem/route de St Omer....

Le comité Technique Consultatif sécurité :

Comme sur d'autres sujets, la municipalité a instauré un organe qui réunit des élus et des citoyens soucieux de faire des remarques et propositions. Celui-ci se réunit une à deux fois par an.

Vous aussi, partagez vos remarques en matière de sécurité (routières, prévention des cambriolages...) en signalant en mairie ou en faisant valoir votre souhait de participer à un prochain comité consultatif. Les propositions sont ensuite examinées, débattues, et potentiellement adoptées en conseil municipal.

Etre citoyen, c'est aussi respecter aussi la salubrité publique !

Halte aux crottes de chien ! Aux déchets jetés sur la voie publique ou dans les jardins des riverains.

DUCASSE

Samedi 3 sept 2016



Repas spectacle avec Esther Malone

Show de variétés, venez écouter les grands succès des années 60 aux années 80.

Réservations uniquement en mairie (places limitées)

Au menu : carbonade ou jambon, pommes de terre, Fromage, Dessert (Boissons non comprises)

Tarif adulte : 15€ Tarif Enfant (moins de 12 ans) 7€

A l'issue du spectacle, animation Sun 'Night.



Dimanche 4 sept

11h: messe de la ducasse



12h: concert apéritif animé par Marie-Eve Verken



15h30: JJ RENAUD (Sosie)

interprètera les succès du chanteur Renaud.



Lundi 5 sept



9h30: Randonnée

12h: Apéritif et

repas animé par Olivier



Menu : Potjevleesch, frites, salade,

fromage, dessert

Tarif adultes 14€ (boissons non comprises)

ZEGERSCAPPEL



Organisé par le comité des fêtes de Zegerscappel

ipns